

Saint-Genis Laval



**MARCHÉ SUBSÉQUENT MS 2023-02 POUR
LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX RÉSEAUX
DE LA SOURCE ET RACCORDEMENT AU
RÉSEAU EXISTANT À LA CHAPELLE NOTRE-
DAME DE BEAUNANT**

DÉCISION N° 2023-044

La Maire de Saint-Genis-Laval;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2122-22 et L 2122-23;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020, publiée le 17 juillet 2020, transmise en Préfecture le 17 juillet 2020, donnant délégation au Maire, pour la durée de son mandat, afin qu'il règle les affaires de la Commune, conformément aux dispositions intégrales de l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu l'accord-cadre mono attributaire n°22-01 en vue de la réalisation de travaux de voirie - terrassement et assainissement de compétence communale sur l'espace public notifié le 5 avril 2022, dont le titulaire est la société EIFFAGE, Agence Lyon-ouest, 7 rue des Sablières 69660 COLLONGES-AU-MONT-D'OR ;

Considérant la nécessité pour la mise en sécurité de la chapelle Notre-Dame de Beaunant de faire réaliser des travaux de réseau pour la source et de raccordement eaux usées et eaux pluviales au réseau existant ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De conclure, avec la société EIFFAGE, Agence Lyon-ouest, 7 rue des Sablières 69660 COLLONGES-AU-MONT-D'OR le marché subséquent MS 2023-02 relatif à la mise en place de nouveaux réseaux de la source et raccordement au réseau existant à la chapelle Notre-Dame de Beaunant pour un montant de 38 364,77 euros H.T. ;

ARTICLE 2 : Les dépenses seront réglées sur le budget de la Ville ;

ARTICLE 3 : La présente décision sera publiée sur le site et inscrite au registre de la Commune, et amplifiée à madame la préfète du Rhône.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Genis-Laval, le 25/05/2023



La Maire
Marylène MILLET

Date de publication :

Date de transmission au contrôle de légalité :

En cas de contestation, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon 184, rue Duguesclin- 69003 LYON ou sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.